



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE-RENDU**  
**Séance du 3 juin 2016**

153 Rue Charles Nodier

39570 QUINTIGNY

Tél : 03.84.85.06.98

Mail : [mairie.quintigny@orange.fr](mailto:mairie.quintigny@orange.fr)

**Date de convocation** : 25 mai 2016

**Présents** : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER, Nathalie FORTIN, Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Alban GENOUD, Fabrice HENRY, Jean-Paul MARTIN, Marc LOUREAU.

**Absents excusés** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal, Mme Nathalie FORTIN ayant obtenue la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 1

**APPROBATION** : Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 06 mai 2016.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :**

- L'octroi de certaines dotations est désormais connu pour l'année 2016 :
  - Dotation de Solidarité Rurale : 4 243.00 €
  - Dotation de Péréquation : 979.00 €
  - Dotation « Elu local » : 2 895.00 €
  - Dotation de Compensation Taxe Foncière : 930.00 €
  - Dotation de Compensation Taxe Habitation : 809.00 €
  
- Coût de la journée communale :
  - Le repas a coûté environ 6 € par personne soit un total de 322.19 € (grâce à notre cuisinier maison).
  - Les différents travaux communaux réalisés ont nécessité l'achat de fournitures :
    - Passerelle : 376 € de ciment et gravier,
    - Peintures : 149 €,
    - Peinture des fontaines : offerte par V33,
    - Eclairage parking : 157 €,
    - Cheminée alambic : environ 500 €,
    - Fleurissement : 335 €,
    - Pompe rue du Champ au loup : 65 €.

- La société RAYMOND est intervenue sur la commune vendredi dernier pour l'élagage des routes et chemins communaux. Il ne reste que les angles rue du Champ-au-Loup et chemin de la Chapelette à dégager pour une meilleure visibilité.
- Le 07 juin 2016, une réunion concernant l'accessibilité des ERP est prévue.

### **TRAVAUX CHEMIN DE PARADIS :**

Une erreur s'est glissée dans le devis présenté par Mr Marc PERRIER.

Quant à L'entreprise BONNEFOY, elle a revu son devis à la hausse soit un montant total de : 2 856.00 €. Quoiqu'il en soit, cette dernière reste plus intéressante en terme de coût.

Les travaux doivent débuter vers la mi-juillet pour la première partie concernant les eaux pluviales et à l'automne pour ce qui concerne l'enrobé.

### **MARCHE PLU QUINTIGNY :**

Pour l'appel d'offre, plusieurs entreprises ont été contactées. Seules, deux d'entre-elles ont répondu :

- JURA HABITAT : devis de 16 300 € TTC + 6 600 € TTC pour l'étude environnementale (obligatoire depuis 1<sup>er</sup> janvier 2016).
- GEO STUDIO SCOOP : devis de 31 620 € TTC + 6 240 € TTC pour l'environnement et 2 700 € TTC d'optionnels.

La Société « JURA HABITAT » a été choisie. L'intervenant sera Mr RUELLAN.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, beaucoup de choses ont changé et de ce fait, nous allons devoir refaire le règlement.

Délibération à prendre pour accepter l'acte d'engagement :

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Dans un premier temps, les réunions vont être nombreuses. Les membres de la commission décident de se réunir en milieu de semaine à 20h30.

### **ONF :**

La commission bois s'est réunie le vendredi 03 Juin 2016, avec l'agent ONF : Mr SUILLOT.

Pour l'hiver 2016-2017 : Coupes 17-19, Bois de Saint-Georges,

Pour l'hiver 2017-2018 : Coupes 33 et 27-30, Bois de Saint-Didier,

Pour l'hiver 2018-2019 : Coupes 31 et 25b, Bois de Saint-Didier.

Quelques acacias vont être prélevés comme bois d'ouvrage pour le compte de la commune en vue de futurs travaux communaux.

### **INDEMNITE DE CONSEIL POUR Mme LA PERCEPTRICE DE BLETTERANS :**

C'est une indemnité que la commune verse à la perceptrice de Bletterans au titre de l'année 2015.

Dans la mesure où cette dernière a officié seulement six mois en 2015, le Conseil Municipal décide de lui accorder 50 % de l'indemnité habituelle de 255 €.

VOTE : pour 10 – Contre 0 – Abstention 1

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE-REVERMONT » :**

La subvention demandée pour la soirée Charles Nodier du 8 juillet 2016 a été refusée.  
Avec la future fusion « Bresse-Revermont » et « Côteaux de Seille », il va falloir choisir un nouveau Nom, Lieu et Président.

## **COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS**

- Information donnée par la Préfecture du Jura : une parcelle de 20 ares sur la Route d'Arlay, recherche son propriétaire. Pour plus de précision, voir en Mairie.
- Deux réunions sont ouvertes au public sur l'Eau et l'Assainissement de façon à voir ce que proposent les régies ; une première le 10/07/16 à 19h à Ruffey-Sur-Seille et la seconde le 17/07/16 à 19h à Mantry.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Les extincteurs ont été contrôlés par l'entreprise « JURA PROTECTION INCENDIE », deux d'entre-eux sont à changer. La facture sera remboursée par Groupama.  
VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0
- En vue des élections 2017 :  
Présidentielles : 23 avril et 07 mai 2017 et Législatives : 11 et 18 juin 2017, il nous faut désigner un titulaire et un suppléant pour l'administration ainsi qu'un titulaire pour le tribunal.
- Plan VIGIPIRATE : un nouveau courrier a été envoyé à toutes les communes.
- Qui doit nettoyer les regards de la commune ?
- Le petit ru, derrière la rue du Château, qui rejoint le Sedan est pollué de temps à autre par une mousse blanchâtre. Le Maire demande à être prévenu en cas de récurrence.
- La commune n'utilise plus de désherbant aussi, il serait bon que les particuliers agissent de même le long des propriétés bordant le domaine public.
- Le coffret électrique est à peindre.
- Le 2<sup>ème</sup> panneau « Pensez à nous » sera également fourni gracieusement.

Prochain conseil : Mercredi 6 Juillet à 18H30.

La séance est levée à 22h55

Vu pour être affiché le 08 juin 2016, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 08 juin 2016

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance

Nathalie FORTIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "N. Fortin".

Le Maire,

Yves MOINE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Y. Moine".